

## REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14<sup>ème</sup> représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **SO.SA.CA** dont le siège social est à LA MOTTE la somme de **750,00 euros** (Sept cents cinquante euros) représentant la cotisation pour la période du 17 mars 2016 au 16 mars 2017.

Fait à Paris, le 01 février 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

*Carlos Vinhas Pereira*

Président

